

Conditions particulières 2026-2027

AIDES au sport, nouveautés et Assemblée Générale



Pour les bénéficiaires du Pass'Club 32 (- 25 €) :

- Transférer au club (contact@laflechegasconne.fr) le mail du Département reçu avec le code
- Informations : pour recevoir le mail "codé", il faut aller à partir du 07/09/2026 sur "mesdemarches.gers.fr", remplir le formulaire et transmettre les documents utiles sur ce site.

Pour les bénéficiaires du Pass'sport de l'Etat (- 50 €) de 6 à 17 ans bénéficiant de l'ARS :

- **Transférer au club le mail** d'origine d'attribution du "Pass'Sport 2026-2027" reçu par mail fin Août/début Septembre, où se trouve le code.
- Possible aussi de l'obtenir pour les bénéficiaires de l'AEEH ou de l'AAH ou étudiants boursiers jusqu'à 28 ans.

Pour les bénéficiaires de bon CE :

- Aucun bon CE ne sera déduit sur le prix des licences ; toutefois nous remplirons vos formulaires et nous vous fournirons un reçu de paiement afin que vous puissiez vous faire rembourser en direct par votre CE.

Pour les renouvelants uniquement :

- Carte bancaire : possible pour ceux qui veulent payer, lors du dépôt de leur dossier d'inscription, leur licence 2026-2027 (uniquement à taux plein, sans déduction de "Pass", en paiement complet).
- Virement bancaire : si vous souhaitez payer votre licence par virement, pour éviter toutes erreurs et complications, prenez contact quelques jours avant le dépôt de votre dossier avec le club par mail sur : contact@laflechegasconne.fr pour confirmer le montant à effectuer, puis faites votre virement EN MENTIONNANT LE NOM ET PRÉNOM DU/DE LA LICENCIÉ(E). Seuls les virements reçus avant le jour du dépôt de votre dossier seront listés pour valider votre paiement, autrement nous vous demanderons un chèque (quitte à vous le rendre par la suite).

A NOTER :

L'Assemblée Générale du club aura lieu le vendredi 6 Novembre 2026, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de toutes les informations utiles après la rentrée.

Les membres du bureau et bénévoles actuels ont plus que jamais besoin de votre soutien impliqué ... il en va de l'existence du club et de sa longévité à fonctionner puisque cette année le Conseil d'Administration est à compléter **obligatoirement pour constituer un nouveau Bureau !!**

Que vous soyez anciens ou nouveaux licenciés, nous comptons fortement sur votre participation, car c'est également à ce moment-là que nous pouvons communiquer un maximum de renseignements sur le fonctionnement de notre association, nous rencontrer (pour les nouveaux) et prendre le temps de discuter avec vous tous de vos attentes ou répondre à vos questions.